

COMITÉ DE SUIVI DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

RÉFORME DU PARCOURS EN « Y » : IL FAUT SAVOIR ARRÊTER UN ÉCHEC

Après l'installation, jeudi 8 du comité de suivi de la voie professionnelle, la CGT Educ'Action a été reçue en bilatérale le mardi 13 janvier pour échanger sur le devenir du parcours « Y ». Si le ministère reconnaît l'échec de ce dispositif, la volonté perdure de différencier, lors de l'année de terminale, les élèves qui veulent s'insérer de celles et ceux qui veulent poursuivre leurs études. Possiblement, suite aux six semaines de PFMP obligatoires, les élèves choisissant le module « insertion professionnelle » enchaîneraient sur deux semaines supplémentaires en entreprise. Pour les élèves optant pour le module « poursuites d'études », les emplois du temps seraient maintenus pour travailler les prérequis indispensables en BTS. Au final, un « y » minuscule qui risque d'engendrer les mêmes dysfonctionnements, mais à un moment différent de l'année !

La CGT Educ'Action y a réaffirmé son **opposition à tout parcours « différencié » et « individualisé »** même réduit et déplacé, et son attachement à un **retour des examens après la mi-juin**. Elle a insisté sur le fait que les personnels étaient épuisés par la fréquence des réformes et l'empilement des dispositifs spécifiques qui y sont prévus, comme actuellement avec la généralisation d'Avenirpro qui ampute encore des heures de cours. Cette cadence infernale explique, en grande partie, la perte de sens du métier.

Nous avons rappelé que pour assurer une insertion professionnelle réelle dans un métier et des poursuites d'études réussies, il fallait **surtout rendre la totalité des heures disciplinaires supprimées par les deux réformes successives** subies par le lycée professionnel. Pour cela, il faut également en finir avec l'orientation contrainte en **supprimant les familles de métiers** et en élaborant **une carte des formations** déconnectée des besoins en emplois locaux **qui réponde aux enjeux écologiques, de relocalisation industrielle et aux besoins sociaux**. Nous avons conclu en revendiquant **une diminution des PFMP** (passage de 20 à 10 semaines) et **leur sécurisation** face aux accidents du travail, à la surexposition aux produits CMR et aux VSST. Face à des dangers graves ou imminents, la CGT Educ'Action exige, la mise en place **d'un droit de retrait pour les stagiaires de la voie professionnelle**, sans perte de gratification et avec une dérogation légale sur les semaines de stages qui ne pourraient pas être effectuées.

Pour la CGT Educ'Action, l'urgence est bien à l'abrogation des réformes Blanquer et Macron de la voie professionnelle, abrogation indispensable pour reconstruire un lycée professionnel au service des élèves et véritablement émancipateur.

Montreuil, le 15 janvier 2026

